

La Trame

Saint Just Malmont

Bulletin Municipal n° 17

Juin 2010

Cross départemental des sapeurs pompiers



DOSSIER

Le Centre de loisirs Pierre Royon





Après un an de gestion municipale, je voudrais vous remercier de votre confiance. Les rapports que nous avons eus ensemble (entreprises, associations, particuliers...) ont été francs, courtois, et surtout constructifs. Nous tendons tous vers le même idéal : vivre le mieux possible dans notre belle commune. Pour ce faire, vous avez à votre disposition une équipe municipale motivée et solidaire, qui d'ores et déjà, a prouvé qu'elle était capable de gérer les affaires de la commune sans à priori et sans parti pris.

Une municipalité tournée vers la jeunesse

Les liens qui existent dans notre cité grâce notamment au tissu associatif dense, ne doivent pas faire oublier qu'il subsiste des lacunes que nous tentons de combler. Dès notre arrivée, la création d'un EJC (Espace Jeunes Communautaire), financé par la Communauté de Communes, a été une de nos priorités. Celui-ci ouvrira ses portes au mois de juillet,

répondant ainsi à une forte demande de nos ados en période de vacances scolaires.

Enfin une bonne nouvelle qui ravira les nombreux amateurs de foot. Qui aurait pu penser, il y a quelques mois, que la construction d'un terrain de foot synthétique serait possible à St Just-Malmont ? C'est avec détermination et après d'âpres négociations entre les maires de Loire-Semène et les présidents de clubs de foot, que ce projet, également financé par la Communauté de Communes, verra prochainement le jour. Il permettra la pratique sportive sur des périodes plus longues dans l'année.

L'emploi au cœur de nos préoccupations

Les nombreuses visites de nos entreprises par le Secrétaire d'Etat à l'emploi ne sont pas anodines, elles permettent aux chefs d'entreprises d'être informés en temps réel sur les derniers dispositifs mis à leur disposition par le gouvernement pour leur permettre d'innover et donc de se développer (crédits d'impôt sur la recherche, dispositif OSEO...). J'apporte également, une attention toute particulière aux Ets Cheynet avec lesquels j'ai des rapports hebdomadaires, afin de trouver des solutions qui leur permettent de concourir sur un marché plus sain et plus loyal.

Enfin, pour faciliter la création de petites entreprises, et de ce fait soutenir l'emploi, je me suis beaucoup investi dans la création d'une pépinière d'entreprises à St Just-Malmont, ce projet étant inscrit au budget de la Communauté de Communes.

Une gestion réaliste, responsable et ambitieuse

Le budget rigoureux voté cette année est un budget de transition, nous devons absolument assainir les finances de la commune afin de mener à bien des investissements nécessaires (assainissement, aménagement du village du Fau, programme annuel de réfection de voiries, nouvelle caserne, salle des fêtes et achèvement du groupe scolaire). Le gel des taux d'imposition démontre notre volonté de ne pas demander encore plus aux familles, déjà durement éprouvées par la crise ; à nous de gérer au plus près les deniers publics pour concrétiser nos projets.

Votre maire,
Frédéric Girodet

Sommaire

Extraits des délibérations - Commémorations	3
Budget 2010.	4
Vie scolaire	6
Action sociale	8
Culture - C.M.E.	9
Personnel communal.	12
Travaux	13
Sapeurs Pompiers.	16
Centre de loisirs Pierre Royon	16
Vie associative.	19
Au fil des jours	31
Libre expression	35
Informations / Etat civil.	36

Directeur de la publication : Frédéric Girodet
Conception et rédaction : Robert Tournon, commission communication
Photographies : mairie, associations, Paul Souvignet
Impression : imprimerie Marcoux - Saint Just Malmont

Extraits des délibérations

Réunion du 15 février

Lors de ce conseil, M. Figari, accompagné de sa collaboratrice Mlle Greffe, a procédé à la présentation du compte-rendu d'activités pour l'année 2009 de la prestation de la société VEOLIA EAU sur notre commune (station d'épuration de Roche-Moulin, surveillance de la station de Malmont et des postes de relèvement).

M. Le Préfet de la Haute-Loire a transmis la liste des catégories d'opérations éligibles à la Dotation Globale d'Équipement (DGE) pour l'année 2010, ainsi que les taux d'intervention applicables à chacune d'elles. Le projet d'aménagement de l'intersection de la rue Nationale et de la rue du Cintre, suite à l'acquisition de l'immeuble DESORME a été retenu et les demandes de subventions (40% du montant total des travaux) vont être effectuées auprès de M. le Préfet. L'avant projet sommaire s'élève à 157 000,00 € (démolition, réalisation d'un mur de soutènement en pierre, création d'un maximum de places de parkings).

Réunions du 5 mars et du 1^{er} avril

Les principales décisions prises lors de ces réunions concernent l'examen des comptes administratifs et le vote des différents budgets communaux.

Lors du conseil municipal du 5 mars, le Maire a procédé à l'installation d'un nouveau conseiller. En effet, suite à la démission de Patrick Bruyère pour des raisons professionnelles et familiales, Pascal Fayard a pris ses fonctions et devient membre de la commission travaux, délégué au Sictom et membre de la commission locale d'information et de surveillance du centre d'enfouissement technique du Combeau (Clis).



Commémoration du 8 mai

Samedi 8 mai, le conseil municipal, les anciens d'A.F.N., la J.G.R. et quelques habitants du village se sont rassemblés à l'église de Malmont pour déposer une gerbe.

Après l'office religieux célébré à l'église du bourg, le cortège s'est dirigé vers le cimetière, le foyer Bon Séjour et le monument aux morts de la rue du Bas Vernay.

A cette occasion, Frédéric Girodet, accompagné

de Dominique Moretton, a remis sept diplômes d'honneur du combattant. Ces diplômes ont été remis au monument aux morts à Jean BENEYTON, Félix DUFFIEUX, Armand PRORIOL, Joseph SABOT et à la résidence Bon Séjour à Jean FAURE, Paul MALORIOL et Mathieu MONDON. Régis BRUCHET et Jean Emile VALLAT ont été honoré de cette même distinction qui leur a été remise lundi 17 mai à leur domicile.



LES GRANDES LIGNES DU BUDGET 2010

Le budget 2010 est composé de 3 budgets distincts : le budget communal, le budget d'assainissement et le budget du lotissement.

^

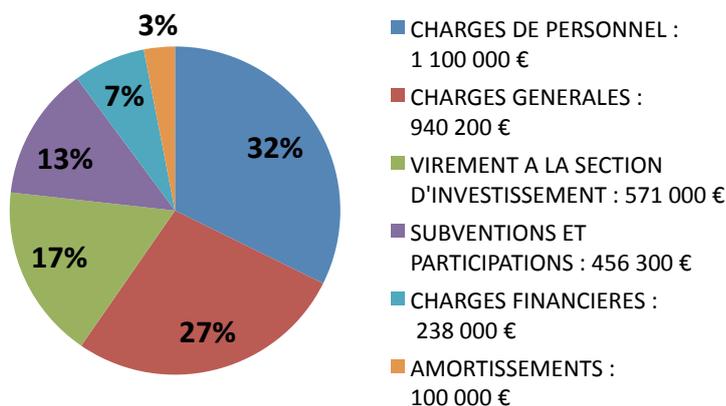
LE BUDGET COMMUNAL

Il comprend des recettes et des dépenses, réparties en deux sections :

- ✓ **La section de fonctionnement** qui englobe les charges générales, les dépenses de personnel, les subventions aux associations et les intérêts de la dette.

Un budget de 3 430 000 € qui prévoit une maîtrise des dépenses, et plus particulièrement les dépenses d'énergie et d'éclairage public, ainsi que des charges de personnel.

REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

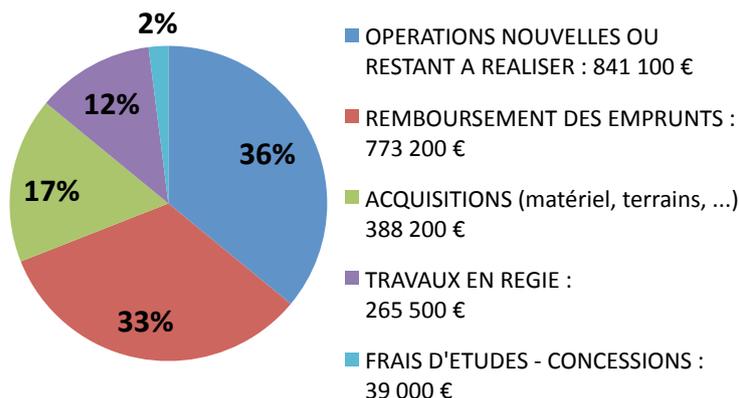


Les principales recettes de fonctionnement

- Les impôts et taxes : 1 912 000 €. A noter que **les taux d'imposition ne seront pas augmentés cette année.**
- Les dotations et participations : 1 005 900 €. Il faut rester vigilant sur l'attribution de ces dotations pour les années à venir.
- Les travaux en régie : 258 000 €. Ils permettent la valorisation de notre patrimoine et présentent un avantage financier, dans la mesure où la commune récupère la TVA sur les matériaux utilisés.
- Les produits des services : 119 500 €. Il s'agit essentiellement des tickets de cantine et du portage des repas.
- Les revenus des immeubles et autres : 46 000 €.

- ✓ **La section d'investissement** qui regroupe les travaux, les acquisitions et les emprunts.

REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Un budget de 2 314 000 € qui prévoit en particulier la réalisation de la 2^{ème} tranche de la route de Jonzieux, la route de la Cour, la démolition et l'aménagement de l'ancienne maison Desorme située rue du Cintre.

Les investissements sont maîtrisés du fait de l'importance des emprunts à rembourser.

Un prêt d'équilibre pourrait être contracté si l'opportunité d'acquérir un terrain pour la nouvelle caserne des pompiers se présente, ainsi que l'achat d'un tènement pour la salle multi activités.

Les principales recettes d'investissement

- Le virement de la section de fonctionnement : 571 000 €.
- Le remboursement de la TVA : 190 500 €.
- Les subventions diverses : 172 515 € (chaufferie bois de Malmont, voirie, école).
- La vente de l'immeuble FII : 115 000 € à l'OPAC.
- Un emprunt d'équilibre de 246 000 € pourra être contracté en cas d'opportunité d'achat d'un terrain pour la caserne des pompiers, ainsi que d'un tènement pour la salle multi activités.

LE BUDGET D'ASSAINISSEMENT

Il comprend des recettes et des dépenses, réparties en deux sections :

Les principales dépenses d'exploitation :

- Le contrat d'entretien VEOLIA, les fournitures pour les stations d'épuration et l'entretien des canalisations : 152 600 €.
- Le virement à la section d'investissement : 68 000 €.
- Les amortissements : 130 000 €.
- Les intérêts des emprunts : 53 400 €.

Les principales **recettes d'exploitation** sont essentiellement composées des produits des services (raccordement au réseau, redevance syndicat des eaux, ...) : 337 500 €.

Les principales dépenses d'investissement :

- Le remboursement du capital des emprunts : 137 606 €
- Les études et l'achat de terrains en vue de l'extension de la station d'épuration de Malmont, l'assainissement du village du Fau et le matériel de la station de Roche Moulin : 78 000 €.

Les principales **recettes d'investissement** sont essentiellement composées du virement de la section de fonctionnement pour 130 000 €, de l'affectation de l'excédent de l'année 2009 pour 50 000 € et d'un emprunt de 131 000 €.

BUDGET DU LOTISSEMENT

Ce budget se présente comme une variation de stocks.

Le prix de revient du lotissement s'élève à 1 144 435 € pour une surface de 7915 m².

A ce jour, 5 lots individuels ont été vendus ou ont fait l'objet d'un compromis de vente, soit une surface de 4073 m², pour un montant total de 386 935 €.

3842 m² sont encore disponibles. Pour atteindre le prix de revient de 1 144 435 €, la commune doit donc proposer à la vente les surfaces restantes pour un prix de 757 500X €.

Une mission a été confiée à un urbaniste afin d'exploiter toutes les pistes susceptibles de s'approcher du prix de revient. Les premières conclusions de ce bureau d'études mettent en évidence le coût élevé de la viabilisation et la réalité du marché.

A l'issue de toutes ces opérations de ventes, si ce budget présente un déficit, le budget communal devra le compenser.

Carnaval en Petite Section

Les enfants des petites sections de maternelle de l'école Saint-Joseph Sacré-Cœur ont fêté Carnaval le jeudi 11 février 2010.

Suite à l'écoute et au travail approfondi d'une histoire, ils ont confectionné des chapeaux, des lunettes et des nœuds-papillons de différentes formes et couleurs comme les personnages du livre.

Très motivés par la venue des enfants de la crèche, ils ont décoré la salle avec des mobiles et des serpents de leur fabrication.

La neige a malheureusement empêché les plus petits de se joindre à eux pour déguster ensemble des crêpes et danser sur des airs de Carnaval. Ils réinviteront leurs futurs camarades dès que possible.

Journée porte ouverte

Samedi 20 mars, l'école Saint-Joseph Sacré-Cœur a retrouvé une animation inhabituelle, avec plusieurs écoliers regroupés derrière la grille d'entrée, pour servir de guides aux nombreuses familles venues

découvrir les locaux d'enseignement de leurs enfants.

Les parents ont pu établir le contact avec la future maîtresse de leurs enfants. Ils ont également découvert le travail fait en classe ainsi qu'un reportage photo sur les diverses activités proposées.



Les petits plats russes au restaurant scolaire

Début février, la société Sogeres avait décidé d'animer le repas de nos jeunes demi-pensionnaires. Pour cette occasion, le plus vaste état de la planète était mis à l'honneur : la Russie. Les tables du restaurant ont donc été envahies de blanc, de bleu et de rouge, nous invitant ainsi à la découverte du pays de Pierre et le Loup.

Bien qu'il soit difficile de parler cette langue, il est surtout difficile d'en évoquer la gastronomie, puisque ce terme n'existe pas dans le vocabulaire russe. Néanmoins, le temps d'un repas, le chef cuisinier Patrice Goutagny a su donner toutes les lettres de noblesse à cette cuisine de l'Est.

Après les betteraves rouges sauce Voronoff suivait le plat de résistance, l'incontournable bœuf Stroganov présent dans tous les menus des

restaurants russes. Un ouzvar de pommes, de poires et de paprika terminait le repas, laissant sur nos papilles une belle note sucrée.

Il ne restait plus qu'un mot à rajouter : « прелестный » ou tout simplement « délicieux » !



Et la pêche devient un jeu d'enfant...

Après la Russie, le programme de la société Sogeres « A la découverte de l'Europe des Saveurs » a emmené les enfants du restaurant scolaire en Norvège, au pays du saumon roi.

Le temps d'un repas, Patrice Goutagny, notre chef cuisinier, a mis à l'honneur ce salmonidé dont le nom vient du latin « salmo » qui signifie « qui saute ».

Christine Bonnefoy et la commission Vie scolaire ont invité, à cette occasion, 2 pêcheurs émérites saint justaires.

Avec Marcel Masson et Pierre Fourneyron, pas besoin de remonter les jambes du pantalon pour que la pêche nous livre ses plus beaux secrets. Après la présentation des 3 styles de pêche (au cou, au lancer ou à la mouche), les enfants et le personnel encadrant ont pu découvrir le matériel nécessaire avec notamment les cannes et les

appâts, qu'ils soient vivants ou en plastique, mais ils ont également pu écouter de belles histoires de pêche à la ligne.

Enfin, pour terminer ce repas, les enfants se sont laissés tenter par une friture de poissons au chocolat qui comme le saumon, est riche en magnésium, fer, phosphore et vitamines...Un vrai cocktail stimulant pour le corps et l'esprit, juste avant de retourner en classe, pour le plus grand bonheur des enseignants !

A la suite de cette animation et avec l'arrivée des beaux jours, nos jeunes convives auront peut être envie de mettre les pieds dans les eaux courantes environnantes, de remuer les fonds sableux avec leurs orteils et de tenter de battre la prise record de Pierrot : un poisson de 63 kg.



Repas des séniors

Un record d'affluence pour le repas des seniors

Cette année, le traditionnel repas annuel des séniors, offert par la municipalité, a battu un record d'affluence depuis 1985, année du premier repas servi aux retraités de la commune.

En effet, 210 convives ont répondu à l'invitation de Frédéric GIRODET, à laquelle ont été conviés le père Salette, la présidente de l'ADMR, la présidente du club Toujours Jeune, le président du comité d'entraide aux personnes âgées et des membres de la municipalité.

Le menu, concocté par l'auberge Royer, était composé d'une terrine de saumon aux St Jacques, de noix de veau aux morilles accompagnée d'un gratin Dauphinois et de légumes de saison, de fromage et d'une assiette gourmande.



Tout au long de l'après midi, les nombreux danseurs étaient ravis par le talent de l'accordéoniste. Les chanteurs n'étaient pas en reste et M. le Maire ne s'est pas fait prier pour pousser la chansonnette.

Au moment du dessert, le groupe Lou Pastourio est venu faire une démonstration de danses auvergnates et le public a été particulièrement séduit par la prestation d'un jeune danseur de seulement cinq ans.

Une belle journée pour les seniors Saint Justaires, heureux de profiter de ce moment de retrouvailles.



Un service à la population : le portage des repas

Le portage de repas à domicile a été mis en place en mai 1996 par Germaine ROYON qui était alors l'adjointe aux affaires sociales. A ce jour, dix-sept personnes en moyenne, bénéficient chaque jour de ce service.

Destiné essentiellement aux personnes âgées, pour la fourniture du repas de midi, celui-ci est actuellement confectionné par le foyer bon séjour et distribué par Monique QUIBLIER, agent municipal, dans des thermomallettes pour le maintien au chaud des aliments.

Ce service fonctionne toute l'année sauf les dimanches et jours fériés, avec la possibilité de moduler le nombre de repas désirés par semaine. Au 1^{er} avril 2010, le tarif est de 6.95 € par repas.

Ce service est proposé à tous ceux qui le désirent, sans conditions d'âge ni de ressources. Les personnes intéressées peuvent se faire inscrire en Mairie.



Concert du nouvel an

La commission culture a organisé le concert du nouvel an qui s'est déroulé dimanche 24 janvier à l'église.

Ce concert, donné par l'ensemble Musica, composé d'une quarantaine de musiciens dirigés par François Bernard, était d'une grande qualité et a comblé tous les mélomanes venus nombreux pour cette première.

L'ensemble Musica rassemble des musiciens issus de tous horizons, réunis par les mêmes passions : l'amour de la musique et le bonheur de partager de grands moments musicaux au sein d'un orchestre symphonique. L'orchestre suit plusieurs axes de programmation en cherchant à couvrir une large période allant de Rameau à Debussy, en passant par les incontournables compositeurs tels que Mozart, Beethoven, Berlioz... et en valorisant d'autres moins connus comme Méhul, Boieldieu, Koussevitski...

Au programme de ce concert, *L'Ouverture du Freischütz* de Weber, *L'Ouverture de la Dame Blanche* de Boieldieu, le *Concerto pour basson* de Weber, magnifiquement interprété par Pierre-Michel Rivoire (basson solo de l'orchestre symphonique

de Saint-Etienne et professeur au conservatoire de cette même ville) et la *Symphonie inachevée* de Schubert.

Près de deux heures de musique de très grande qualité où l'émotion des nombreux spectateurs était palpable.

Rendez-vous est donné le 23 janvier 2011, date à laquelle l'ensemble Musica viendra nous interpréter un nouveau programme passionnant et captivant.



Cantus Sylva à Saint Just Malmont

Dimanche 28 mars, l'association Cantus Sylva qui regroupe des choristes de tout le Pays de la Jeune Loire et ses Rivières nous a proposé un concert d'exception autour du Requiem de Gabriel Fauré. Ce concert de grande qualité a été apprécié par un public venu nombreux.



Une exposition-photos réussie

Dimanche 18 avril, salle polyvalente, pour la première fois, et à l'initiative de la commission culture, les enfants de la commune ont exposé des photos sur le thème « Ma commune au fil des jours ».

Quatre vingt enfants âgés de 8 à 14 ans exposaient un travail de qualité, soit 138 photos.

Divers thèmes ont été choisis librement : *Les ombres* par le centre de loisirs Pierre Royon, *Une ville de rubans et de couleurs* par l'école primaire publique, *Les croix* par l'école Saint Joseph Sacré

Cœur, *La campagne aux milles couleurs* par l'école de Malmont et *Portraits* par l'école maternelle publique.

Yves Tardy, collectionneur passionné, nous présentait *Saint Just Malmont autrefois*, à travers des photos des années 20, rappelant un peu de nostalgie à nos anciens.

Ce travail, d'une grande richesse culturelle, a surpris plus d'un visiteur et gageons, que, pour l'année prochaine, nos artistes en herbes, passionnés de photographie, seront au rendez-vous.



La mairie expose

Depuis le mois d'avril, la commission culture propose des expositions ponctuelles au sein de la mairie.

Ainsi nous avons pu accueillir des œuvres d'Isabelle Chalayer au mois d'avril et de Véronique Gaglio (artiste peintre de notre commune qui travaille sur divers thèmes tels que la musique, le voyage, le nu et l'abstrait) au mois de mai.

L'exposition du mois de juin sera consacrée aux élèves de Véronique Gaglio et celle de juillet à Monique Van Troys de Lapte, qui réalise des paperolles (art du papier roulé en fines bandes).

Chers Artistes-Créateurs, si vous êtes intéressés par ce moyen de communication culturelle, vous pouvez contacter Dominique Pourtier, adjointe à la culture.



Un goûter intergénérationnel

Les enfants du C.M.E. ont offert, le mercredi 27 janvier, un goûter aux résidents du foyer Bon Séjour. Deux scénettes, des poèmes et des contes ont été présentés par les enfants. Mathieu Beaulaigue, Laurie Besnard, Maxime Planchet, Cédric Bonnefoy, Selyan Acid, Guilhem Dasque, Lucas Fayen, Florian Baraut, avaient confectionné des gâteaux pour le goûter.

Une dizaine d'enfants du centre de loisirs Pierre Royon, accompagnés de Nicolas Martire et Amandine Paoli ont été invités à se joindre au C.M.E.

Cette rencontre fut riche en échanges autant pour les enfants que pour les résidents.

Le C.M.E. organise prochainement le concours des maisons et balcons fleuris.



Site internet

Du changement sur www.saintjustmalmont.fr

Les « infos pratiques » du site internet de notre commune changent de look et vous permettent désormais d'accéder au portail de l'administration française : www.servicepublic.fr.

Bien que la plupart des démarches administratives se fassent en mairie, vous pouvez obtenir, grâce à cette rubrique, tous les renseignements adaptés à votre cas personnel avant d'effectuer une démarche.

Exemple d'informations

Comment faire si je souhaite obtenir des informations pour :

- renouveler ma carte d'identité
- obtenir une autorisation de sortie du territoire
- me marier
- obtenir une autorisation d'urbanisme

Vous pourrez également accéder aux formulaires et services en ligne.

Exemple de formulaires

Comment faire si je souhaite avoir accès aux services en ligne et formulaires :

- changement d'adresse en ligne
- demande d'acte d'état civil
- demande d'extrait de casier judiciaire
- demande de certificat de situation administrative

Pour cela, il suffit d'aller sur la page «infos pratiques», de cliquer sur la vignette du thème souhaité et vous serez directement dirigé vers les différentes informations correspondant à votre demande.

Rendez-vous donc sur www.saintjustmalmont.fr avant d'effectuer vos démarches administratives.

Mylène GARNIER a pris ses nouvelles fonctions au sein de la Communauté de Communes « Loire Semène » le lundi 19 avril. Elle quitte les services de la Commune de ST JUST MALMONT après 7 ans passés chez nous.

Mylène est très connue du monde associatif avec lequel elle avait beaucoup de rapports (planning des terrains et gymnases, suivi et organisation des manifestations...).

Elle avait également en charge, au sein de nos services, la gestion au quotidien de la bibliothèque. La compétence culture prise au 1^{er} janvier 2010 par la Communauté de Communes « Loire Semène » devait priver Mylène d'une partie de ses attributions.

En collaboration avec Guy Vocanson, Président de la Communauté de Communes « Loire Semène », Monsieur le Maire a proposé à Mylène GARNIER de rejoindre la Communauté afin d'y occuper le poste de référent « culturel ».

Mylène a décidé de relever le défi. C'est pour elle un véritable challenge et un poste à responsabilité puisqu'elle aura en charge la lecture publique,

l'enseignement musical, la saison culturelle et le patrimoine historique.

Le départ de Mylène est aussi une volonté d'ajuster nos besoins en personnel par rapport aux nouvelles compétences prises par la Communauté de Communes « Loire Semène » qui a besoin d'agents qualifiés.

Mylène GARNIER aura marqué les services de notre commune par sa jeunesse, sa capacité d'adaptation et sa polyvalence, autant de qualités qu'elle saura mettre en pratique au service de la Communauté de Communes.



En cette période de crise économique et afin de venir en aide aux personnes qui rencontrent des difficultés à trouver un emploi, l'Etat propose, dans les collectivités territoriales notamment, la signature de contrats aidés afin de recruter des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi.

Dans le cadre de ces mesures notre collectivité a signé un premier contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) avec David CALI pour une période de 6 mois à compter du 2 Septembre 2009 qui a été renouvelé pour une durée de 6 mois soit jusqu'au 1 Septembre 2010.

M. CALI est affecté au service technique en qualité d'agent d'entretien des bâtiments publics, de la voirie et des espaces verts.

Afin de poursuivre dans la mise en place de ce dispositif notre collectivité a signé un nouveau contrat unique d'insertion (CUI) à compter du 1 Février 2010 pour une période d'un an avec Louis OINNE également affecté au service technique. Dernièrement toujours en collaboration avec

les services de pôle emploi secteur est, Patrick RAMET a été recruté pour la période du 10 Mai au 9 Novembre 2010 afin de remplacer notamment les agents en congés annuels au service technique.

Il convient de noter que ces contrats bénéficient d'une aide de l'Etat à hauteur de 90 % du SMIC horaire brut. Ces recrutements permettent de faciliter l'accès à l'emploi d'un public en difficulté d'insertion et à la collectivité de satisfaire des besoins dans les domaines de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie des administrés.



Le programme voirie 2009 s'est achevé seulement au printemps compte-tenu des conditions climatiques difficiles de cet hiver. Plusieurs chaussées, très dégradées, étaient concernées : la rue du Midi, les Hiverts, la rue du Marais et le lotissement des Eversets.

Ce programme a été réalisé par l'entreprise Paulet de Sainte-Sigolène avec le concours du Bureau d'Etudes Chanut pour la partie maîtrise d'œuvre. Le coût de ce programme est de 259 807 euros TTC.



Une réunion en mairie rassemblant tous les riverains de la rue du Marais, a permis de mettre en évidence un fait marquant dans cette rue : la vitesse excessive. L'aménagement d'îlots et une circulation « décalée » ont été choisis, tout en laissant une partie carrossable suffisamment large pour permettre un bon déneigement et un passage des poids lourds. Les fils (EDF, France Télécom) qui constituaient une véritable toile d'araignée dans cette rue ont fait l'objet d'un enfouissement.



Les Hiverts :

Les enrobés ont été tirés sur toute la surface de la chaussée pour éviter un entretien trop régulier (mauvaises herbes le long des clôtures). Quelques places de parking ont été aménagées sur la partie supérieure de cette voirie très empruntée par les habitants de la Chamarèche.

Rue du Midi :

Cette chaussée a été réalisée pendant les vacances de Pâques, compte-tenu de la proximité de l'école privée. Les barrières ont été déposées, rénovées et replacées par les agents municipaux. Le terrain faisant office de parking, a été remis en état à l'aide des matériaux provenant du rabotage de la chaussée. A ce sujet, nous remercions Monsieur Yves Boute pour la mise à disposition de ce terrain aux parents d'élèves.



Les Eversets :

Une convention avait été signée entre la commune et les co-lotis ; celle-ci précisait les modalités de participation des habitants aux frais de remise en état de la chaussée de ce lotissement. La participation financière des co-lotis atteint 12 091 euros sur un total de 51 340 euros TTC de travaux. Un espace accueillant les containers d'ordures ménagères sera aménagé en régie par les employés municipaux.



Le déménagement de l'école maternelle au printemps 2009 a libéré un certain nombre de locaux rue Nationale. C'est l'ancienne salle de motricité qui a été retenue pour accueillir l'ADMR. Ce site a fait l'objet d'une rénovation totale par les employés communaux (faux-plafonds, éclairage, électricité, cloisons, toilettes, menuiserie...).

Ce local a été mis à disposition de l'ADMR le 28 avril, jour du déménagement auquel a participé un agent des services techniques. Cette association jouant un rôle social très important dans notre commune en permettant notamment le maintien à domicile de nos aînés, la commune se devait, par un geste fort, de soutenir cette action.

L'agrandissement de la maison de retraite avait entraîné la démolition de certaines parties du mur d'enceinte. Le mur en pierre, très fragile (infiltration d'eau, fouilles instables) a été entièrement démoli par les employés communaux et est en phase de reconstruction. Les arbres très proches du futur édifice ont été abattus car ils auraient mis en péril la nouvelle construction (chute éventuelle, racines...).



Le syndicat des eaux de la Semène a retenu l'entreprise de travaux publics Faurie pour mener à bien un vaste chantier qui débuta à la Pommardière, longeant la D500 pour traverser le vallon pour se terminer à la Cour. Cette nouvelle conduite permet aux habitants de la société des Carrières de Haute-Loire d'être enfin raccordés au réseau d'eau potable. La tranche conditionnelle concernant la Cour avait été affermée par le syndicat des eaux de la Semène, elle permet de répondre à une situation critique de ce village en terme de débit et de pression d'eau. La commune a profité des travaux pour installer un poteau d'incendie à la Cour, sécurisant ainsi le hameau.

Une campagne d'élagage de grande envergure a été menée dès l'automne par l'entreprise Brusq de Saint Just Malmont, suite à une consultation des artisans locaux. La rue du 8 Mai, le jardin public, le Fau, le lotissement la Prairie et le stade de Malmont ont été concernés. Quant à Philippe RIOCREUX et Philippe GAILLARD, nos deux agents, spécialisés dans les espaces verts, ils se sont occupés de la rue du Stade, Côte Vieille, une partie du jardin public et la Pierre Brune à Malmont. Nos agents ont ramassé l'ensemble des branches de toute la campagne d'élagage.



Quotidiennement, les employés municipaux entretiennent les voiries, les réseaux d'eaux pluviales et usées, nettoient les fossés, désherbent, rendent les rues plus propres et effectuent l'entretien du parc matériel et du patrimoine immobilier de la commune soit : 18006,00 m².

Au terme d'une consultation, c'est l'entreprise Besqueut et associés qui a été retenue pour la réfection de la toiture de l'église de Malmont. Les tuiles ainsi que certains chevrons ont été changés. Pour mettre un peu plus en valeur ce patrimoine, la municipalité a opté pour la pose de chenaux et descentes en cuivre. Coût total de l'opération : 34 209 euros TTC.



Manœuvres du Centre de Secours

Les hommes et les femmes du Centre de Secours de Saint-Just-Malmont, sous les ordres du Lieutenant Michel DEPEYRE, participent tout au long de l'année à de nombreuses manœuvres sur différents sites de la commune.

Ces manœuvres sont très formatrices, elles permettent aux soldats du feu de connaître les sites de la commune, ainsi que les risques particuliers de chacun, afin d'être le plus performant possible dans le cas d'un éventuel sinistre ou accident.

Les dernières opérations de manœuvres sont les suivantes :

Village de la Chamarèche (manœuvre incendie)

Ecole Maternelle Publique (exercice de progression dans le vide sanitaire de l'établissement enfumé pour l'occasion)

Etablissements VIALLON (exercice incendie effectué en collaboration avec les sapeurs-pompiers de la Séauve-sur-Semène)

Mairie (exercice de descente en rappel dans le patio à l'entrée du bâtiment)

Etablissements SATAB (manœuvre évacuation et incendie)



Les pompiers en action :

Toujours prêts pour porter secours à la population... Lors de leur dernière manœuvre, nous avons pu les voir descendre en rappel, le long du patio, à l'entrée de la mairie, simulant un secours nécessitant la pratique de l'escalade. Ainsi, dans toutes circonstances, nous pouvons compter sur eux... Bravo à tous !



Cross Départemental des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Loire

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de la commune a organisé le Cross Départemental des Sapeurs-Pompiers le samedi 20 février 2010. Prévu initialement le samedi 13 février 2010, celui-ci avait été reporté en raison des conditions climatiques difficiles.

Après une bonne douche, les participants se sont retrouvés au gymnase n° 2 pour la remise des récompenses. Parmi les 262 participants (dont 14 saint justaires), trois se sont particulièrement illustrés lors de cette épreuve sportive : Florian Moine, son père André et Thomas Cuerq. Ils ont ensuite défendu les couleurs saint justaires au cross national des sapeurs pompiers à Rouen le 20 mars.

À l'issue de cette journée, la municipalité a offert l'apéritif, puis les pompiers, qui avaient mis un point d'honneur tout particulier à l'accueil de leurs collègues alti-ligériens, servaient gracieusement des plateaux repas, à base de cochonnaille, à tous les participants qui le désiraient.

Une fois de plus, les pompiers saint justaires ont prouvé qu'ils étaient capables d'organiser de grands événements, tout en restant extrêmement conviviaux.



Tournoi Inter-associatif Amicale Sapeurs-Pompiers

Cette manifestation se déroulera le samedi 11 septembre 2010, à partir de 8 h 00 au Complexe Sportif. Les équipes formées au sein des différentes associations de la commune se rencontreront dans un esprit convivial et fair-play.

Les joueurs et supporters pourront se désaltérer et se restaurer à la buvette tout au long de la journée. De plus, la traditionnelle soupe aux choux sera servie à partir de 19 h 00 dans le gymnase N°1.

Le Centre de Loisirs Pierre Royon

La démarche éducative

La venue d'un enfant en accueil de loisirs n'est pas anodine. L'équipe d'animation et de direction devient le garant éducatif de l'enfant le temps d'une journée, d'une période de vacances.

L'enfant doit ressortir grandi de l'accueil grâce à l'apport d'acquis qui l'aideront à faire de lui un citoyen responsable, capable de comprendre le monde dans lequel il vit et surtout de trouver sa place dans la collectivité, sans pour autant perdre sa propre identité.

Ceci est tout l'enjeu d'un accueil de loisirs.

C'est pourquoi nous nous sommes fixés comme axes éducatifs de développer dans nos structures les points suivants :

Proposer un mode de garde de proximité et de qualité

Il s'agit de répondre aux besoins des familles qui recherchent un moyen de faire garder leurs enfants dans les meilleures conditions possibles sans pour autant que cette démarche soit compliquée à entreprendre. Il est important de laisser le choix aux parents de mener à bien leurs projets professionnels.



Sortie calèche – 17 février – 3/5 ans

Les 3 – 5 ans se sont rendus à Lapte où une sortie calèche leur était proposée. Accompagné de son cheval, Gérard Royer a invité les enfants à une découverte des environs de Lapte autour de légendes et personnages imaginaires du coin.

Prendre en compte la cellule familiale au sein des accueils de loisirs

L'accueil de l'enfant commence par celui du parent. Il est donc primordial que l'accueil de loisirs occupe une place dans la vie familiale. Les accueils de loisirs doivent réfléchir à l'implication possible de l'ensemble de la cellule familiale lors des différents séjours.



Patinoire – 17 février – 6/7 ans

Les groupes des 6/7 ans ont passé une journée sur la glace de la patinoire de Saint Etienne. Patins aux pieds, ils ont glissé au gré de leurs envies après quelques pirouettes acrobatiques d'Amandine, qui se prenait pour Surya Bonaly.

Prendre l'enfant dans sa globalité et son individualité

L'enfant n'est pas tantôt un élève, tantôt un participant à des activités... Il est donc nécessaire de prendre en compte que les accueils de loisirs sont un des acteurs de l'éducation de l'enfant. De plus, une continuité doit avoir lieu entre les différents acteurs du monde de l'enfance et la jeunesse afin que l'enfant ne se perde pas dans une multitude de discours différents.

Promouvoir les valeurs de citoyenneté et éveiller l'enfant à la société

L'enfant doit apprendre qu'il vit dans un monde régi par des règles. Une des vocations des accueils de loisirs est donc de lui permettre d'appréhender au mieux ces règles et de pouvoir faire des choix en connaissance de cause. Il est donc nécessaire de lui apprendre à devenir autonome au sein de

la collectivité afin de faire de lui l'adulte qu'il sera demain.

Respecter le rythme de vie de l'enfant

Cette notion est essentielle pour la bonne mise en œuvre des autres éléments éducatifs. En effet, comment un enfant peut apprendre, grandir, s'enrichir si l'on ne respecte pas ses besoins biologiques, ses attentes individuelles. Les équipes devront donc proposer différents temps d'activités adaptés au rythme des enfants.

Promouvoir l'éducation à la santé

Favoriser l'hygiène quotidienne, prévenir les risques domestiques, sensibiliser aux conduites à risques... Tels sont les différents points qui peuvent être mis en place par les équipes pour parvenir à cet axe éducatif.

Œuvrer pour une prise de conscience environnementale

Cet aspect apparaît de plus en plus essentiel dans le monde actuel aux vues des problèmes écologiques que nous connaissons. Nous devons tenter de changer les comportements afin de faire de nos enfants de futurs éco-citoyens qui auront pleinement conscience de l'importance de respecter son environnement sans pour autant dénigrer le progrès de l'humanité



Sortie chien de traîneaux aux Estables – 17 février – groupe des 10/12 ans

Atteler les chiens, affronter les pentes enneigées des Estables, diriger un traîneau, chausser les raquettes.... Une journée riche en émotions pour les 10 – 12 ans des accueils de loisirs.

Accueillir tout le monde

Les accueils de loisirs se doivent d'être ouverts à tous les enfants quelles que soient leurs origines, leurs difficultés... La lutte contre les discriminations doit occuper une place importante dans les accueils de loisirs.

Rendre l'enfant acteur de ses loisirs

L'enfant ne doit pas être seulement consommateur de ses loisirs mais doit pouvoir émettre son avis, participer activement aux actions mises en place. Une place importante doit donc être consacrée à l'écoute de l'enfant, de ses attentes, ses aspirations.

Développer les partenariats

Ce volet consiste à créer du lien social avec les différents acteurs qui œuvrent pour la jeunesse mais également à la vie associative, sportive, culturelle de la commune. Il s'agit de s'appuyer sur les compétences de chacun afin d'enrichir les axes éducatifs et de leur donner un impact plus fort.

Des échanges sont ainsi créés avec les écoles, les associations, le foyer bon séjour, la municipalité, afin de mettre les accueils de loisirs au cœur de la vie des communes et de la communauté de communes.



Animation carnaval – 16 février – 10/12 ans

A l'occasion du carnaval, les 10 – 12 ans se sont rendus à la maison de retraite. Un chant africain avait été préparé le matin. Puis, enfants et résidents ont préparé des crêpes qu'ils ont dégustées autour de boissons fraîches. Cet après-midi était organisé dans le cadre de nos rencontres intergénérationnelles.

Le Centre de Loisirs Pierre Royon

Fonctionnement de l'accueil de loisirs

Horaires

La structure est ouverte en périscolaire, mercredis et vacances scolaires toute l'année avec une fermeture d'une semaine au mois d'août (du 9 au 15 août 2010) et d'une semaine entre Noël et le jour de l'an.

Heures d'ouverture en périscolaire :

De 7 h 15 à 8 h 15 et de 16 h 30 à 19 h

Heures d'ouverture en extrascolaire

De 7 h 30 à 18 h 30 tous les mercredis et vacances scolaires.

Journée type :

7 h 30 – 9 h : accueil du matin

9 h – 11 h 30 : activités

11 h 30 – 12 h 15 : départ du matin

12 h – 13 h : repas

13 h 30 – 14 h : accueil de l'après midi

14 h – 15 h : temps calme et sieste pour les plus petits

15 h – 17 h 30 : activités avec un temps de goûter vers 16 h (fourni par la structure)

17 h 30 – 18 h 30 : départ du soir



*Séance d'enregistrement – lundi 15 février
groupe des 10/12 ans*

Dans le cadre de leur projet de court-métrage, le groupe des 10/12 ans a accueilli Monsieur Avarello, intermittent du spectacle, pour une séance d'enregistrement des voix de leur film. Les enfants ont pu découvrir les techniques utilisées pour la réalisation de bandes sons, voix off.....

Modalités d'inscriptions

Un enfant ne peut être accepté que sous certaines conditions :

- Etre scolarisé et avoir trois ans révolus lors de son premier jour au centre
- Etre à jour de ses vaccinations

Lors d'une première inscription, un dossier est constitué avec les éléments suivants :

- Fiche de renseignements dûment remplie, comportant des renseignements administratifs et toutes les autorisations parentales nécessaires
- Fiche sanitaire DDJS
- Attestation d'assurance périscolaire et/ou extrascolaire
- Photocopie des vaccinations
- Photocopie de la carte d'allocataire CAF ou MSA

Tarif

Le tarif est calculé en fonction du lieu de résidence principale et du quotient familial.

Le prix du repas est de 3,00 €.

Le périscolaire

Inscriptions pour l'année scolaire 2010-2011 : à partir du 15 juin 2010

Lors de l'accueil périscolaire, un temps d'aide aux devoirs est proposé aux enfants. Il ne s'agit pas de faire les devoirs à la place de l'enfant mais de l'aider à comprendre ce qu'on lui demande, à trouver des techniques d'organisation.... Puis, des activités ludiques sont proposées aux enfants leur permettant d'approfondir leurs connaissances scolaires. Pour cela, nous nous appuyons sur les programmes de l'éducation nationale. «Apprendre par le jeu afin de réinvestir les acquis.»

Quatre bénévoles donnent de leur temps afin d'aider les animateurs dans la réalisation des devoirs.



une séance au périscolaire

Chaque soir, les enfants font leurs devoirs avant de partager des moments d'amusement avec les animateurs.

Les mercredis

Inscriptions pour 2010/2011 : à partir du 15 juin 2010.

L'accueil des mercredis est possible en demi-journées ou journées complètes pour toutes les tranches d'âge.

Sur l'année en cours, nous travaillons autour de l'éveil culturel des enfants. Après une découverte du livre et des arts de la scène, nous avons enchaîné sur la musique après les vacances de Pâques.

Les thématiques pour l'année 2010/2011 restent encore à définir. D'ores et déjà, un projet jardin (potager et floral) va voir le jour.



un mercredi au centre

Activités manuelles, grands jeux, sport...
on ne s'ennuie jamais !!!!!

Les vacances scolaires

L'accueil de loisirs fonctionne tous les jours de 7 h 30 à 18 h 30, avec des thèmes différents sur chaque séjour, ponctué de sorties à la journée.

Accueil à la demi-journée ou la journée pour les enfants de 3 à 5 ans et de 11 à 12 ans.

Accueil à la journée pour les enfants de 6 à 10 ans.

Un planning sur la période de vacances sera demandé aux parents.

Le programme d'été est à découvrir début juin.

L'équipe

Nicolas Martire, directeur

Amandine Paoli, directrice adjointe



Sylvie Cuerq, animatrice périscolaire et agent d'entretien et Anne Marie Martinet, animatrice périscolaire matin et agent d'entretien



Brigitte Ferrapie Masson, animatrice mercredis et Delphine Lafond, animatrice périscolaire et mercredis



Sigrid Glasian, animatrice périscolaire et mercredis

Sylvie Lauria, animatrice périscolaire et mercredis



Durant les vacances scolaires, l'équipe d'animation est constituée en grande partie de vacataires majoritairement diplômés BAFA.

Première représentation pour la troupe de théâtre « Just pour le plaisir »

Le samedi 24 Avril, en soirée, la toute nouvelle troupe de théâtre, « Just pour le plaisir », a effectué sa première représentation.

Créée en septembre 2009, sous l'égide de Marie-Claire Lesueur, cette troupe regroupe 4 autres « apprentis » comédiens, qui sont Catherine Giraudet, Alain Jurine, Nathalie Broussard et Patrice Faure.

Cette soirée était organisée avec l'aide du Comité des Fêtes, en particulier Eric Bonche pour la partie Sons et Lumières, ainsi qu'Audrey Derisbourg.

Ils ont répété assidûment pendant des mois pour nous présenter une série de 4 scénettes, en première partie et, après un entracte, la seconde partie était consacrée à une pièce de théâtre de comédie intitulée « La fille ou la vache ». Malgré le trac et la récente création de leur troupe, ils ont su ravir l'assistance venue nombreuse et faire passer une bonne soirée.

Le plaisir de jouer ensemble était évident aux yeux du public conquis ; une réelle complicité se dégageait de cette troupe.

Si vous souhaitez la rejoindre, n'hésitez pas à contacter Marie-Claire Lesueur au 04 77 35 39 82 ou 06 62 77 51 58.



16^e rallye de la SPAA

Le dimanche 18 Avril, en fin d'après-midi, une cinquantaine de véhicules ont envahi la Cour de l'ancienne Ecole des Frères. Il s'agissait de l'arrivée du traditionnel Rallye surprise organisée par la SPAA, La Société Protectrice des Automobiles Anciennes, que préside Bernard Padel.

Cette année, ces passionnés de belles voitures ont effectué un circuit de 190 kms en Vivarais, à travers 3 départements, la Haute-Loire, la Loire et l'Ardèche, ce périple pittoresque se terminant à St Just-Malmont.

De la Peugeot 203 à la mythique DS, en passant par des marques prestigieuses telles que Porsche, Triumph, MG ou Mercedes, le public était venu nombreux admirer ces joyaux de l'automobile, il était aussi venu féliciter les 2 saint-justaires du Rallye, Roger Tournon et sa Dauphine, et Jo Viallon sur une R16.

Après la remise des coupes récompensant les participants dans différentes catégories, la municipalité a offert un apéritif et la soirée s'est terminée dans la convivialité d'une alléchante soupe aux choux.



C'est devant une centaine de personnes que s'est tenue la première conférence organisée par la jeune association « Vivre à Saint-Just Malmont ».

Le docteur François Berne, médecin nutritionniste a présenté un montage vidéo sur le thème de l'alimentation et de la santé, en insistant sur le rôle des aliments dans la prévention de certaines maladies dont le cancer.

Le docteur Berne a développé plusieurs arguments, fruits de recherches récentes, démontrant que la fourchette peut devenir une arme anti-cancer. Il a présenté des exemples concrets d'alimentation ou de mode de préparation devant être privilégiés pour essayer de prévenir cette terrible maladie.

Le conférencier a aussi cité l'environnement comme facteur important dans la multiplication des cas de certaines pathologies.

Avant de passer la parole à l'assemblée, le docteur Berne faisait intervenir Madame Van Der Heijde, responsable des restaurants scolaires de la ville de St Etienne.

En effet, la ville de St Etienne a décidé d'agir localement pour intervenir sur la nutrition des petits Stéphanois en inscrivant la cuisine centrale de la ville dans une démarche de restauration en produits biologiques.

Il faut souligner qu'actuellement 50% des plats servis au sein des cantines stéphanoises sont « bio », le souhait des élus étant d'aboutir à des repas entièrement naturels vers 2014.

Mme Van Der Heijde insistait sur le fait que même si le prix de revient du repas était un peu plus élevé, on se devait de faire un effort afin que de meilleures habitudes alimentaires soient prises dès l'enfance par la consommation de produits sains.

Mme Chabanol, adjointe à la mairie de St Didier en Velay, intervenait pour faire part de l'état des réflexions du conseil municipal qui souhaiterait que la cantine désidérienne s'oriente vers l'utilisation d'aliments biologiques pour la confection des repas.

A l'heure du débat, on notait une participation active du public. Le docteur Berne et Mme Van Der Heijde se prêtaient avec beaucoup de professionnalisme au jeu des questions-réponses. Enfin se posait aussi la question de l'approvisionnement en produits biologiques et aliments cultivés localement. Une des réponses serait peut-être la création d'un groupement d'achat direct chez les producteurs que l'on appelle AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne).

L'association remercie toutes les personnes présentes, notamment Monsieur le Maire, Mme Foultier, adjointe, et les membres du personnel du restaurant scolaire saint justaire.

La soirée se poursuivait autour de tisanes et de gâteaux « bio » évidemment, et ce débat riche et très ouvert continuait de façon très conviviale.

Par ce type d'initiatives, l'association « VIVRE A SAINT JUST MALMONT » souhaite offrir un espace citoyen de débat et impulser ainsi certaines réflexions.

A l'image de Saint Etienne, souhaitons que notre commune s'engage dans une démarche d'amélioration des produits servis au restaurant scolaire allant vers davantage de produits issus de l'agriculture biologique ou des producteurs locaux.



Cent ans de Jean Emile VALLAT

Né le 6 mars 1910 à Saint Just Malmont, il exercera le métier de tisseur à domicile jusqu'en 1932, date à laquelle il partira au régiment. Il restera un an en Tunisie et fera deux autres périodes en France. A la déclaration de guerre il est mobilisé le 3 septembre 1939 dans les Ardennes. Il est fait prisonnier le 16 avril 1940 puis transféré en Allemagne à la frontière Tchèque. Il vit dans des stalags et des fermes allemandes jusqu'à sa libération le 3 mai 1945 où il rejoint la ville de Vilseck.

Rentré chez lui, il reprend le métier de passementier. Il se marie le 15 septembre 1945 avec Joséphine Jurine qui décédera en 1992, ils auront 2 filles, 5 petits enfants et 8 arrière petits enfants. Aidé d'une infirmière, et d'une aide à domicile il reste chez lui entouré des siens se tenant au courant des choses de la vie, parfaitement lucide, et ne souhaitant qu'une chose : que personne ne connaisse plus la guerre.

Le 13 mars, en présence de Monsieur le député Jean Pierre Marcon, Monsieur le Conseiller Général Michel Driot, Monsieur le Président Départemental A.C.P.G. C.A.T.M. Raymond Gimbert, Monsieur le Maire Frédéric Girodet, la médaille de la ville et la médaille de la fédération des Anciens Combattants lui ont été remises.

«Président de la section locale des A.C.P.G. C.A.T.M. c'est avec un immense plaisir que je salue votre présence auprès de Jean Emile Vallat, de sa famille et de ses camarades.

Comme tout au long de sa vie, il a souhaité que cette cérémonie se déroule dans l'intimité et la simplicité. Elle n'en revêt pas moins un caractère exceptionnel. Depuis huit jours, Jean Emile est centenaire, et grâce à une robuste constitution, aux bons soins des siens et peut être au bon air de Saint Just, il nous reçoit chez lui, toujours alerte, fervent cotisant de notre association depuis sa création.

Ses camarades P.G. Jean Beneyton, Armand Proriol ici présents, Paul Maloriol et Mathieu Mondon résidents du Foyer Bon Séjour sont les derniers témoins dans notre association des terribles moments vécus dans une guerre atroce.

Notre Président Raymond Gimbert nous dira toute la valeur de la médaille de la Fédération remise à cette occasion. Monsieur le Maire, en lui remettant la médaille de la ville tient à le remercier pour le travail accompli depuis tant d'années. Je sais que Jean Emile n'est pas un fanatique de décorations et nous le remercions d'autant plus d'avoir bien voulu accepter celles-ci.

Nos élus s'attacheront à donner au récipiendaire toute la valeur d'une partie de sa vie consacrée à la Patrie et aux autres.

Au nom de toute la section je vous souhaite longue et heureuse vie et encore merci pour l'honneur que vous nous faites.»

Le Président, Dominique Moretton



Familles Rurales vous proposent différents ateliers pour vous divertir : dentelle aux fuseaux (adultes tous niveaux), art floral, peinture sur toile, encadrement, mosaïque, danse enfants, yoga, tricot, patchwork.

La fin des activités étant proche, nous vous invitons à venir vous renseigner et vous inscrire à l'occasion du forum des associations le samedi 11 septembre 2010.



Nous organiserons en mars 2011 une exposition des différentes œuvres réalisées pendant les ateliers.

Nous participons au téléthon par la vente d'objets réalisés dans les ateliers pour cette occasion.

La dentelle a son propre blog que vous pouvez consulter : epidote-over-blog.com

L'assemblée Générale extraordinaire aura lieu le 11 juin 2010 à 20 h 30.



Résidence Bon Séjour

Beaucoup de personnes se posent des questions sur les travaux d'agrandissement et de réhabilitation qui languissent et paraissent interminables.

Notre établissement n'étant ni maître d'ouvrage, ni maître d'œuvre, mais l'exploitant des bâtiments, ne peut qu'espérer quant à la date de livraison.

Une bonne information malgré tout : la nouvelle cuisine est en service depuis le mois d'avril.

La récupération de certains matériels de l'ancienne cuisine imposait l'ouverture anticipée de cette dernière dans ses nouveaux locaux. Les cuisinières doivent s'adapter à ce lieu plus vaste, bien organisé et respectueux des dernières règles sanitaires et alimentaires.

Dans les mois qui viennent, nous aurons beaucoup d'informations à vous donner et à vous montrer sur cette réalisation.

L'opération de réhabilitation des anciens bâtiments se déroulera en quatre phases et débutera prochainement. Nourris par l'expérience, nous ne donnerons pas la date de livraison !

Nous devons redire une fois de plus que toutes les informations sur la vie de l'établissement : admissions, tarifs, hébergement, soins et aides diverses etc., se prennent exclusivement sur place ou par téléphone. La Directrice et le Président du Conseil d'Administration reçoivent sur rendez-vous.

Dernière info ...

La souscription n'est pas close ; vous pouvez encore faire un don avec des avantages fiscaux non négligeables (un certificat fiscal est délivré).



Club «Toujours Jeune»

Le club « Toujours Jeune », créé le 3 janvier 1978, s'adresse à tous les retraités, sans distinction d'âge, pour participer à des après-midi récréatifs, le mardi et le jeudi, salle polyvalente.

Les adhérents peuvent s'adonner à la coinche ou à divers jeux de société, de 14h à 18h. Outre ces activités, le club organise chaque année, un ou deux voyages d'une journée, plusieurs repas servis au club, préparés par un traiteur, aux adhérents qui le désirent. Le club Toujours Jeune participe aussi à de nombreuses activités interclubs, sous la responsabilité du président de secteur qui regroupe 8 clubs affiliés à la Fédération des Aînés Ruraux 43.



Parmi ces manifestations, le club de Saint-Just a organisé en 2010, un loto le 8 février, un thé dansant le 19 avril. Un voyage, réservé aux adhérents, est fixé le 28 mai à destination du petit train de La Mure, avec mini-croisière sur le lac de Monteynard, et visite des caves de La Chartreuse à Voiron. Pour les plus sportifs, une marche est envisagée, avec repas à l'arrivée pour tous les membres du club souhaitant rejoindre les marcheurs. Enfin, le repas de clôture, le 20 juillet, devrait rassembler un maximum d'adhérents.

Le traditionnel concours de coinche interclubs se déroulera en fin d'année (novembre ou décembre).



La vie au club est aussi agrémentée par la dégustation de la galette, des bugnes, de la bûche de Noël, sans oublier les anniversaires fêtés chaque fin de trimestre.



Pour la saison 2010, le club Toujours Jeune totalise 111 adhérents. Le 23 février, le conseil d'administration a installé son nouveau bureau, avec une nouvelle présidente, Christiane Raberin, épaulée de deux vice-présidents, Alice Bertrand et Joseph Peyrard. A la trésorerie, Marie-Louise Duplay, assistée de Marinette Hilaire, et au secrétariat, Paul Souvignet et Michelle Frison.



A noter que le conseil d'administration, élu le 12 janvier, lors de l'assemblée générale, est entièrement constitué de membres élus par tous les adhérents à jour de leur cotisation.



Voici les palmarès de nos graines de champions : ces jeunes saint-justaires ont réussi de belles performances dans les championnats et tournois de la région ces deux derniers mois ; ils ont défendu brillamment les couleurs de leur club et représenté dignement la ville de St Just-Malmont.

LUCAS DUGERDIL :

catégorie Cadet en – de 46 kg
1^{er} au Championnat de la Loire
Champion de Région Auvergne en scolaire
Participation au Championnat de France UNSS à Calais, où malheureusement il se blesse lors de son 1^{er} combat.



ADRIEN PALHEC :

catégorie Minime en – de 42 kg
2^{ème} au Championnat de La Loire
1^{er} au Championnat du Lyonnais
Qualifié pour le Championnat Inter région au Creusot le 22 Mai



QUENTIN ROUX :

catégorie Minime en – de 73 kg
2^{ème} au Championnat de La Loire
5^{ème} au Tournoi International de Mions, le plus important tournoi européen qui réunit 16 délégations étrangères



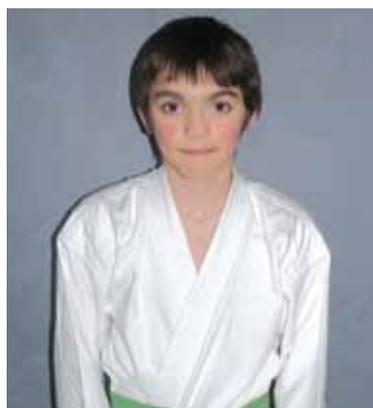
QUENTIN RAIMONDI : - de 38 kg

1^{er} du Challenge Départemental de La Loire
1^{er} au Tournoi de Gerland
3^{ème} au Tournoi International de Mions
Sélectionné pour représenter l'Equipe de La Loire au Tournoi de Rumilly (avec Loïc Peyrard)



LOIC PEYRARD : - de 34 kg

1^{er} du Challenge Départemental de La Loire
1^{er} au Tournoi de Gerland
Sélectionné pour représenter l'Equipe de La Loire au Tournoi de Rumilly (avec Quentin Raimondi)



Art Martiaux du Velay (suite)

Des nouvelles de notre Champion de France : après ses brillants résultats de l'année passée, Alexandre Mariac a intégré le Pôle France à Orléans depuis septembre 2009 ; il combat désormais dans la catégorie Junior 1^{ère} année. Il revient du Japon où il a effectué un stage de 15 jours, accompagné de Patrice Palhec, professeur de judo à St Just. Espérons que ce séjour dans le « berceau du judo » lui soit de bon augure pour ses prochains combats...



Dès le mois de septembre, les Arts Martiaux du Velay proposeront une nouvelle activité : le QI GONG (se prononce « tchi koug »). C'est un art énergétique chinois, qui se caractérise par des mouvements corporels doux. Mais au-delà d'un sport, le Qi Gong est une véritable recherche du bien-être, un épanouissement du corps et de l'esprit ; le but de cette technique ancestrale étant d'évacuer le stress accumulé quotidiennement afin d'acquérir un meilleur équilibre psychocorporel et de favoriser la confiance en soi.

Cette activité s'adresse à un large public, sans restriction d'âge, ni de quelconque pratique sportive.

Afin de découvrir le Qi Gong, deux cours découverte seront proposés gratuitement les vendredis 11 et 18 juin de 14h30 à 16h00, au Dojo du G1.

Basket-club

Le Basket Club de St Just-Malmont fêtera cette année son quinzième anniversaire.

En effet, depuis sa création en mars 1995 sous la houlette d'Alain ROBERT le basket club est devenu l'un des plus importants clubs de la Haute-Loire.

Le club présidé par Jacky COFFY compte près de 200 licenciés pour 14 équipes des jeunes aux séniors.

DEROULEMENT DE LA SAISON :

Il convient de noter tout d'abord que l'ensemble des entraînements des équipes est assurée par Caroline TRUCHET, éducatrice salariée du club. L'apprentissage commence avec le baby-basket

encadré par Jérôme MOTTET. Il faut les voir tous ces futurs basketteurs en herbe qui apprennent le basket avec des exercices ludiques au cours des différents plateaux.

Pour toutes les autres équipes celles-ci participent aux différents championnats organisés par le Comité Départemental de Basket de la Loire.

Les mini-poussins coachés par Cathy MANISSOL et les mini-poussines par Marie-Pierre CHAPELON commencent à mettre en application ce qu'ils ont appris lors de petits matches.

Les poussins encadrés par Fabienne FERRAPIE et Nathalie JUST se sont bien comportés de même que les poussines coachées par Aline FERRAPIE et Mireille GIRINON.



l'équipe benjamines



l'équipe poussines

A noter que dans cette catégorie, étant donné l'effectif important, une 2ème équipe a été engagée dans la 2ème phase, encadrée par le mari d'Aline, Laurent FERRAPIE.

En montant dans les catégories, nous trouvons l'équipe des benjamins qui évoluait en excellence. Cette équipe, coachée par Bruno SAMUEL, termine 1ère ex-aequo avec St Romain en Jarez au terme d'une belle saison.

Les benjamines, encadrées par Céline GOMEZ, Dédé GUICHARD et Serge SEUX, ont réalisé un parcours honorable en championnat régional et bon en départements.

A noter que toutes ces équipes sont arbitrées par des jeunes joueurs du club qui prennent le sifflet et mettent en application ce qu'ils apprennent lors des séances de formation qui sont dispensées par les arbitres du club Justine FAURE et Kévin KRZONOWSKI une fois par mois. Un grand merci à tous pour leur engagement.



L'équipe benjamins

Les minimes garçons, encadrés par Caroline TRUCHET, ont effectué la première phase de championnat en région avec une bonne expérience face à des équipes expérimentées et la 2ème phase en département.

Les minimes filles, coachées par Marlène GIANDOLINI et Justine FAURE, se sont bien comportées en championnat excellence.

A noter que certains joueurs benjamins et minimes participent activement à la classe basket à horaires aménagés qui fonctionne au collège Roger RUEL à St Didier en Velay.

Les cadets, encadrés par Michel TARTARY, se sont montrés très solidaires tout au long de la saison.

Les séniors filles ont connu une année difficile en départementale 2. En fonction des disponibilités de chacun, cette équipe était encadrée par le Président Jacky COFFY, Marie-Pierre CHAPELON ou Jean-Luc RAVEL.

Les séniors auraient pu faire mieux qu'une place en milieu de tableau, mais les blessures de joueurs clés ont été préjudiciables pour espérer mieux.

LES ANIMATIONS :

Chaque année, le club organise en octobre une matinée-vente de brioches pour financer ses activités ; de même qu'un loto et une soirée familiale qui cette année était déguisée.

Une première : cette année, les dirigeants du basket vous donnent rendez-vous le Mardi 13 Juillet au gymnase à partir de 20 heures pour le bal du 14 juillet.

De plus, le club participe aux nombreuses manifestations organisées par la municipalité (fête du sport, forum des associations, téléthon) et organise chaque saison un tournoi seniors ainsi qu'un plateau de baby-basket

SAISON PROCHAINE :

Après son contrat, Caroline TRUCHET quittera ses fonctions d'entraîneur de toutes les équipes du club, aussi le club de basket lance un appel à toutes les personnes qui seraient prêtes à s'investir dans l'encadrement des jeunes, parents, grands parents mais aussi joueurs.

Pour coacher les équipes, la gestion des équipements, les buvettes, l'organisation des manifestations.... La pérennité du club en dépend afin que le SJMBC demeure parmi les grands clubs de notre département et que la formation des jeunes se poursuive.

Vous pouvez contacter :

Jacky COFFY : 0477359541

Marie-Pierre CHAPELON : 0477359887

Françoise SAMUEL : 0477359681



Lors de la soirée familiale

Les petites mains d'antan

Cette association culturelle a pour but d'organiser différentes expositions, stages et cours d'initiation liés à la création.

Des cours de poterie ont commencé les jeudis de 14 h 00 à 16 h 30 ou en fin d'après midi, animés par Marie Dreux. D'autres cours sont proposés : vitrail, dentelle, stage de tapissier d'ameublement animé par Amélie Durafour.

Tous les mercredis après-midi de 14 h 30 à 17 h 30, salle des séniors à Malmont, se retrouvent une dizaine de personnes pour l'atelier tricotage créatif

dirigé par Martine Barrier. Ainsi, de ces mains expertes, différents personnages (Bécassine, cow-boys, chat-botté, des doudous), objets en tricotin, vestes et pulls, voient le jour en quelques heures. Cet atelier ne cesse de s'agrandir et remporte un vif succès auprès des 8 Malmontaises et des Saint Justaises au nombre de deux.

Le 19 septembre, les Petites Mains d'Antan organisent à Malmont la fête du cheval à laquelle participeront divers artisans travaillant les matériaux d'antan et un marché bio affiné.



Au fil des jours...

Gérard Tardy récompensé par la C.C.I

Le poissonnier Saint Justaire Gérard Tardy, que l'on retrouve tous les dimanches sur le marché, a reçu le trophée de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Haute Loire, une reconnaissance pour ce commerçant ambulant qui assure, sept jours sur sept, marchés et tournées dans notre région. Un approvisionnement régulier (cinq jours par semaine) assure la grande fraîcheur de ses produits et la confiance de ces clients.



Des commerces qui font peau neuve



Après plusieurs semaines de travaux, la boulangerie Combier et l'Espace Bien Etre ont réouvert leurs portes.

Ces rénovations d'espaces commerciaux mettent en évidence le dynamisme de nos commerçants qui font honneur à l'artisanat et participent à l'embellissement de notre commune.

Changement de propriétaire à la pharmacie de Saint Just Malmont

Le 1^{er} février dernier, Cyril Tronel, pharmacien originaire du département de l'ain, a repris la pharmacie du village, succédant à Philippe Lhoste. Immédiatement, pour mieux servir ses clients, c'est le début des travaux de rénovation: remise aux normes électriques, nouvelles zones de stockage, nouveaux éclairages, nouvelles gammes avec des stocks augmentés et bientôt tout le matériel médical disponible à la pharmacie.

Les horaires restent inchangés : toute l'équipe de la pharmacie vous accueille du lundi au samedi: 8h00 - 12h30 et 14h00 - 19h30 (samedi fermeture à 19h00).



Pizza yoyo

Dimanche 18 avril a eu lieu le semi-marathon d'Annecy en Rhône-Alpes auquel ont participé plusieurs habitants de la commune de Saint-Just-Malmont. Sponsorisés par les « Pizzas Yoyo », les coureurs, vêtus du T-shirt aux couleurs du pizzaïolo, ont parcouru 21 Km autour du lac. Les supporters, ainsi que le soleil, étaient au rendez vous à la ligne d'arrivée pour encourager les derniers efforts des sportifs qui ont tous gagné à participer.



Inauguration du gîte « le Play-Bois »



Le 26 Mars 2010, a été inauguré le gîte « Le Play-Bois », au lieu-dit Le Play, en présence de nombreux élus, dont Laurent Wauquiez, secrétaire d'Etat et Jean-Pierre Marcon, député.

Ce gîte est l'œuvre de 2 saint-justais : Marie-Jeanne et Michel Sahuc. Après deux années de travaux, ils ont transformé une ancienne ferme en un hébergement de grande qualité en proposant de belles prestations, à tel point qu'il a déjà reçu la classification « 4 épis » décernée par les Gîtes de France.

C'est un véritable havre de paix spacieux, largement ouvert sur l'extérieur par de grandes baies vitrées et doté de nombreux équipements, pouvant accueillir 11 personnes. Les 4 chambres, à la décoration raffinée, et l'agréable terrasse donnant sur la forêt de Bramard, en font une

réalisation remarquable mêlant harmonieusement le bois et la pierre.

Ce gîte, qui a su donc allier modernisme et tradition dans un cadre naturel préservé, renforce indéniablement le dynamisme de St Just au sein du département et favorise fortement sa vocation touristique.

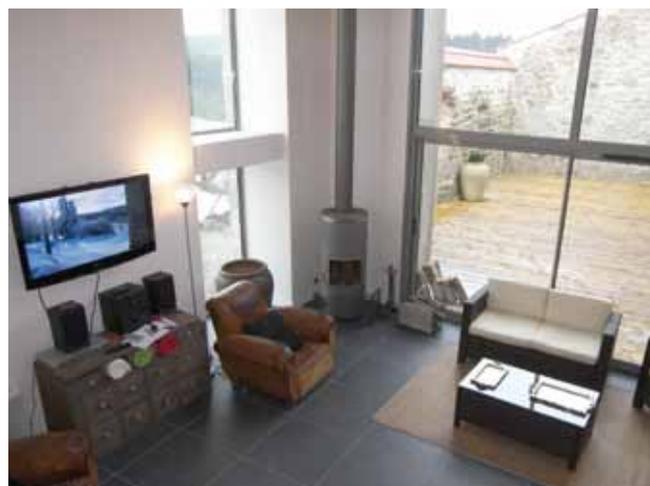
Pour tout renseignement, vous pouvez consulter le site www.gite-leplaybois.fr.

Les réservations se font par l'intermédiaire de La Maison du Tourisme de La Haute-Loire :

04 71 07 41 65

contact@auvergnevacances.com

www.auvergnevacances.com.



La doyenne de notre village nous a quitté à 108 ans

Mélanie RIOCREUX est venue au monde le 31 août 1902 dans son village de Malmont, exposé à tous les vents. Elle était, paraît-il, très belle et toute frisée apportant ainsi dans le foyer une note de fraîcheur et de gaîté qui l'a caractérisée tout au long de sa vie.

Le village vivant au rythme des métiers à tisser, c'est tout naturellement, qu'à 14 ans, elle a travaillé dans l'atelier familial ; une vie toute simple où le maître mot était l'amour du travail bien fait. Que de fils elle a vu passer entre ses doigts ingénieux et adroits, où parfois les incidents mécaniques occasionnaient quelques déboires.

Deuxième d'une famille de 4 enfants, elle a entouré de son affection toute sa famille et en particulier ses parents Julie et Thomas RIOCREUX qu'elle a assistés jusque dans leurs derniers instants. Vouée délibérément au service des autres, elle n'a peut-être pas eu le temps de fonder une famille tellement ses occupations étaient intenses, si intenses et si diverses qu'il a toujours semblé à son entourage que les journées étaient trop courtes pour elle afin d'accomplir toutes les besognes qui lui tenaient à cœur, et c'est ce qui lui a valu l'appellation bien sympathique « d'oiseau de la nuit. »

Après le décès de ses parents, c'est vers ses tantes Marie et Angèle qu'elle s'est tournée pour leur apporter son aide et son amour qui l'animait depuis toujours.

Arrivée à la retraite, à l'âge de 65 ans, elle est un peu devenue le globe-trotter de la vallée. Combien de fois, l'a-t-on vu faire de l'auto-stop, à plus de 90 ans encore, pour rejoindre le Chambon ou Saint-Etienne afin d'y effectuer quelques emplettes ou rendre visite à quelques personnes esseulées, mais aussi et surtout pour prier dans les églises et au couvent des Capucins où déjà chez les Petites Sœurs des Pauvres. Cela aussi, c'était un signe du caractère de Mélanie.

Au milieu de toutes ses activités familiales, il ne faut surtout pas oublier qu'elle a été aussi une grande animatrice de la paroisse de Malmont, son dévouement allant de la préparation de l'autel et des cérémonies à l'église jusqu'au balayage de cette même église, sans négliger sa fonction d'organiste pour accompagner la chorale dirigée par les curés qui se sont succédés.

Somme toute, Mélanie, avec la simplicité du travail accompli, est restée pour les habitants de Malmont une silhouette locale pleine de bonhomie et de tendresse. A son sujet, on peut se rappeler les mots de Guy de LARIGAUDIE qui disait

avec beaucoup d'à propos « qu'il était aussi beau d'éplucher des pommes de terre que de construire des cathédrales ».

Tout n'a certainement pas été parfait chez elle, fort heureusement d'ailleurs car elle serait canonisée, mais on ne retiendra que ce qui fait d'elle une femme simple et pleine de bonne humeur aimant sa famille et la réconfortant dans les moments difficiles. On sait aussi qu'elle a été la confidente de nombreuses personnes à qui elle apportait, dans la discrétion, son aide morale. Mais n'a-t-on pas dit que « les gens qui savent peu parlent beaucoup et que les gens qui savent beaucoup parlent peu »?



Mélanie Riocreux, le jour de ses 100 ans

Les chiens errants : cela coûte à la collectivité

Pour la gestion des chiens errants, la commune adhère au SICCDE (Syndicat Intercommunal pour la Capture des Carnivores Domestiques Errants), car il nous est obligatoire d'assurer le service de mise en fourrière. Cette obligation découle des missions de sécurité publique qui incombent au pouvoir du Maire. Ce syndicat regroupe 40 communes.

Comité Syndical du SICCDE du 10/04/2010 à Saint Jeures

Le compte administratif 2009 et le budget prévisionnel 2010 ont été votés lors du comité syndical du 10/04/2010 réuni à Saint Jeures.

Certains coûts ont été rappelés lors de la séance :

- chiens restant 10 jours en fourrière : 210 €
- si l'animal n'est pas identifié, il faut rajouter le coût de la pose de la puce pour l'identification : 40 € coût syndicat, ou 56 € coût pour le propriétaire.

Le coût de l'évaluation comportementale est de 40 € pour le Syndicat.

En dernier ressort, s'il n'y a pas d'autre solution, le coût de l'euthanasie est de 40 € pour le Syndicat.

Pour la commune, en 2010 le montant de la participation au Syndicat est de 0,40 € / habitant, ce montant sera porté à 0,45 en 2011.

Qualité des soins à la fourrière

Les chiens errants sont capturés et mis en fourrière, ce qui peut être une action traumatisante pour certains d'entre-deux. La gestionnaire de fourrière souligne qu'elle fait attention à ce que les chiens arrivant en fourrière soient traités de la même façon que ceux qui sont en pension.

La gestionnaire de la fourrière nous alerte sur le nombre important de chiens errants en ce début d'année (significativement supérieur à 2009).

Rappel : Identification des animaux

L'identification des chiens, ainsi que tous les carnivores domestiques est obligatoire en France.

Un nouveau véhicule aux services techniques

Un nouveau véhicule est venu renforcer le parc automobile de notre collectivité. Cet achat, prévu au budget, pour cause de vieillissement de notre parc, intervient malheureusement plus tôt que prévu, puisque le RENAULT MASTER a été dérobé dans nos locaux, alors même qu'un agent, assisté d'un membre d'organisme de contrôle, effectuait une visite périodique obligatoire sur tous nos engins de levage !

Ce véhicule est un PTAC de 7 T 500 : il a été acheté d'occasion et a été équipé d'un bras de levage de 6 tonnes, très utile pour manœuvrer et déplacer des bennes amovibles.

Il va de soit que les agents municipaux ont particulièrement été sensibilisés par l'équipe Municipale afin d'apporter une attention de tous les instants, face à ce type de vol de matériel qui se multiplie dans la région.



Liste « Vivre à Saint Just Malmont »

Le budget 2010 est marqué par une forte diminution des investissements. Si les objectifs de bonne santé financière sont une priorité, notre commune doit veiller à saisir les opportunités pour l'avenir et poursuivre ses efforts d'équipement pour le bien être de tous. Notamment, nous devons travailler à rechercher activement des espaces susceptibles d'accueillir une salle multi-activités et une nouvelle caserne.

L'engagement de Christine GOUYET, Jean-Paul FOURETS et Fabienne RICHARD au sein du conseil municipal est guidé par ces perspectives d'avenir dans un esprit résolument constructif.

C'est en ce sens que l'équipe qui les entoure a organisé dernièrement une conférence-débat sur le thème de l'alimentation, laquelle a remporté un très vif succès. Cette soirée a apporté de nombreuses pistes de réflexion, notamment concernant le contenu de l'assiette de nos enfants. Nous avons ainsi souhaité initier une réflexion sur l'amélioration des produits servis au restaurant scolaire, allant vers plus d'aliments biologiques ou issus de la production locale, répondant davantage à nos exigences environnementales.

Liste « Ensemble pour Saint Just Malmont »

Un manque de réalisme plonge la collectivité dans l'immobilisme. Tout au plus la gestion du quotidien avec du laisser faire, du laisser venir à tous les niveaux. Cela se traduit déjà par des budgets sans ambition et une diminution des compétences dans les services. La présence d'élus sur de nombreuses photos ne suffit pas à justifier d'une efficacité dans les tâches qui leur ont été confiées. Depuis un an ils n'ont avancé que sur les dossiers que nous avons engagés début 2009. Leurs prévisions budgétaires 2010, présentées avec un manque de clarté sur les dépenses de personnel, remplacement ou pas des départs, à quel moment ? ou encore la réduction de 50 % du budget d'action sociale, au moment où le besoin est plus important, ne peuvent être approuvées. Le budget d'investissement, arrêté sur des « peut être, en fonction des opportunités », sans réelle politique, ni orientation, est inquiétant pour l'avenir.

Concernant l'action sociale, faut-il le rappeler, mais c'est le travail des élus en place, que le CCAS est à la disposition des institutions et de la population pour des besoins financiers, accompagner ou orienter administrativement, intervenir sur des domaines plus vastes de la vie sociale (logement, transport, handicap, personnes âgées). Le budget du CCAS devait être augmenté et non pas diminué.

Liste majoritaire « À l'écoute de Saint Just Malmont »

Les trames se suivent et se ressemblent au niveau du ton polémique et condescendant du groupe « Ensemble pour St Just Malmont ».

Nous conseillons seulement aux élus de cette liste d'être plus attentifs lors des différentes commissions, au cours desquelles tout a été précisé tant sur le personnel communal que sur les investissements. De plus, il est inquiétant de constater que l'ancien Premier magistrat de la commune confond subvention et budget du CCAS. Non, le budget CCAS n'a pas été diminué de 50 % (13 000 € en 2009 contre 12500 € cette année pour 5000 euros de dépenses en moyenne).

L'ancienne municipalité a conservé des budgets élevés au CCAS sans les consommer, façon de se donner bonne conscience... La majorité n'a aucune leçon sociale à recevoir de cette liste ; depuis notre arrivée, 3 contrats d'insertion ont été signés, alors qu'en quatre ans aucun n'avait vu le jour ; les bénévoles de l'ADMR ont pris possession d'un local rénové mis à disposition par la municipalité et le personnel communal est désormais écouté et respecté. Vous le constatez quotidiennement, la majorité accompli un travail efficace et réfléchi parce que celle-ci est soudée et motivée, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Les textes ci-dessus sont publiés sans aucune modification sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Prochaine parution de La Trame : octobre 2010.

Pensez à nous communiquer vos articles et photos avant le 1^{er} septembre 2010.

Seuls les textes rédigés seront publiés.

Nous rappelons que les textes et photos de la rubrique « Vie associative » sont fournis pas les associations.

robert.tournon@saintjustmalmont.fr

La télévision passe au numérique

A partir du 10 mai 2011, les téléspectateurs résidant en Auvergne qui ne seront pas équipés pour la télévision numérique n'auront plus accès à aucune chaîne. Il n'ont déjà plus accès aux programmes en clair de Canal + depuis le 2 juin 2010.

Les foyers qui reçoivent aujourd'hui uniquement les 6 chaînes nationales doivent s'équiper et adapter leurs postes pour continuer à recevoir les programmes de Canal + en clair. Pour cela, ils peuvent faire l'acquisition d'un adaptateur TNT, d'un téléviseur TNT intégrée ou encore choisir un autre mode de réception tel que le satellite. Chaque téléviseur de la maison doit être équipé pour recevoir le signal numérique hertzien.

Un centre d'appel et un site internet sont mis à disposition des téléspectateurs pour toutes les questions et informations sur le passage à la télévision tout numérique : 0 970 818 818 - www.tousaunumerique.fr

Aires de covoiturage

Le Pays de la Jeune Loire et ses Rivières étudie la possibilité de créer des aires de covoiturage. Plusieurs sites de « covoiturage naturels » ont déjà été mis en évidence sur le territoire.

L'objectif est de déterminer les lieux les plus propices à l'aménagement de ces aires et ainsi permettre aux Communautés de Communes et aux Communes de proposer sur ces sites les équipements les plus adaptés au développement de cette pratique.

Pour contribuer à cette démarche, la population est invitée à se prononcer sur le sujet en répondant au questionnaire accessible sur le site suivant : <http://www.pays-jeuneloire.fr/index.php?page=covoiturage>

État civil

Naissances (17)

BLACHON-DARGAISSE Kylian, né le 17 janvier à St-Priest-en-Jarez – Toulon
VALLAT Agathe, née le 19 février à Firminy – Lerbret
LIOTIER Nolan, né le 19 février à Firminy – 72 Rue Nationale
GEORJON Chloé, née le 26 février à Firminy – La Cour
TONSON Maxence, née le 9 mars à Firminy – 18 Bis, Route de Jonzieux
ROBERT Thomas, né le 19 mars à St-Priest-en-Jarez – 19 Bis, Rue du Stade
BERTHEAS Gauthier, né le 22 mars à St-Priest-en-Jarez – Rue Pierre Moulin Malmont
MOULIN Lucas, né le 26 mars à Firminy – 15 Place Moulin-Prugnat
MARTIRE Mila, née le 4 avril à Firminy – 64 Rue Nationale
SIMSEK Cahit, né le 13 avril à Firminy – 10 Rue du 8 Mai 1945
VILLENEUVE Lucas, né le 14 avril à Firminy - 21 Route de Jonzieux
CHAUVY Elsa, née le 26 avril à Firminy – Le Pâtre
JUGE Raphaël, né le 26 avril à Firminy – 25 Bis Route de Jonzieux Les Cottages
FAVRE Anthony, né le 30 avril à Firminy – 8 Rue du Stade
COSTE Maxime, né le 4 mai à Firminy – La Massardière
TASSIN Fantine, née le 6 mai à St-Etienne – 11 Rue de Firminy
FOURNEL Gabriel, né le 21 mai 2010 à Firminy – 10 Bis Rue Bayon

Décès (20)

DEFOUR Marie, épouse GRAIL, décédée le 12 janvier 2010, à l'âge de 82 ans
FRECENON Louis, décédé le 2 février 2010, à l'âge de 80 ans
BOBET Lucienne, Veuve DECHOMET, décédée le 4 février 2010, à l'âge de 89 ans
REBAUD Francine, épouse GUICHARD, décédée le 6 février 2010, à l'âge de 90 ans
COURBON Suzanne, décédée le 9 février 2010, à l'âge de 78 ans
BANCEL Régis, décédé le 12 février 2010, à l'âge de 59 ans
GIL Flora, Veuve PIAZZON, décédée le 12 février 2010, à l'âge de 83 ans
VACHER Pierre, décédé le 12 février 2010, à l'âge de 85 ans
CARROT Pierre, décédé le 13 février 2010 à l'âge de 62 ans
FRAPPA Claudius, décédé le 13 février 2010, à l'âge de 79 ans
IACOBELLI Claude, décédé le 22 février 2010, à l'âge de 62 ans
MOUNIER Germaine, veuve DEGUILLAUME, décédée le 24 février 2010, à l'âge de 89 ans
FREYCENON Jacques, décédé le 25 février 2010, à l'âge de 65 ans
CURSOUX Emile, décédé le 5 mars 2010, à l'âge de 96 ans
FERRATON Juliette, veuve TARDIOU, décédée le 18 mars 2010, à l'âge de 87 ans
PETIOT Bernard, décédé le 30 mars 2010, à l'âge de 71 ans
PAUZE Michel, décédé le 29 mars 2010, à l'âge de 67 ans
BOUDAREL Marie, Veuve FAURAND, décédée le 12 avril 2010, à l'âge de 94 ans
SWITALSKI Simon, décédé le 21 avril 2010, à l'âge de 83 ans
JOURJON Marie, Veuve MOUNIER, décédée le 28 avril 2010, à l'âge de 89 ans

Mariages (2)

Rhariba OUZZINE et Guillaume ALTSCHUL, célébré le 20 mars 2010
Josiane CLAIRE et Christophe ARESTAYS, célébré le 10 avril 2010

Seuls apparaissent dans cette rubrique les décès enregistrés dans les registres de la commune.